

Image not found or type unknown



Carte sejour apres deces conjointe

Par **khalid8484**, le **31/07/2015 à 15:32**

bonjour ,nje suis conjoint de francaise depuis 2013 , suite a une accident ma femme est décide en début 2015 , la je suis titulaire d une carte de séjour vie famille prive de 1 ans , j'aimerais bien savoir si ma carte sera renouveler ou non? nje suis en cdd de 12h par semaine rnmerci

Par **citoyenalpha**, le **07/08/2015 à 09:37**

BonjourrrnrnEn cas de décès de votre conjoint la préfecture peut effectivement renouveler votre titre de séjour. rnrnRestant à votre disposition.